

French

Vaccination to protect against HPV

Information for parents and people eligible for catch-up HPV vaccination

Se protéger contre le HPV par la vaccination

Informations destinées aux parents et à toute personne éligible à un rattrapage vaccinal contre le HPV

À propos du programme Laura Brennan de rattrapage vaccinal contre le HPV

En décembre 2022, le ministre de la Santé a annoncé un programme de rattrapage vaccinal contre le HPV. Ce programme a été nommé ainsi en hommage à Laura Brennan, qui a prôné sans relâche la vaccination contre le HPV avant sa mort d'un cancer du col de l'utérus en mars 2019. Le HSE offre une opportunité **unique** pour toute personne éligible d'effectuer un rattrapage vaccinal contre le HPV. Le vaccin est sûr, efficace et gratuit. Il est disponible uniquement jusqu'à la fin de l'année 2023.

À propos de cette brochure

Cette brochure est destinée aux parents, aux élèves, ainsi qu'à toute personne éligible au rattrapage vaccinal contre le HPV. Dans l'idéal, parents et élèves la lisent ensemble.

Les équipes de vaccination du HSE proposent un rattrapage vaccinal contre le HPV :

aux élèves toujours au secondaire (garçons et filles) suivants qui n'ont pas encore été vaccinés contre le HPV :

› toutes les filles entre la 2^e et la 6^e année du secondaire, scolarisées à domicile ou dans un établissement spécialisé

› tous les garçons entre la 2^e et la 6^e année du secondaire, scolarisés à domicile ou dans un établissement spécialisé

à toutes les jeunes filles ayant quitté le secondaire et âgées de moins de 25 ans à la date de la vaccination, si elles n'ont pas encore été vaccinées

à tous les jeunes garçons ayant quitté le secondaire et âgés de moins de 22 ans à la date de la vaccination, s'ils n'ont pas encore été vaccinés.

(Remarque : les étudiants internationaux non vaccinés, de moins de 25 ans pour les filles et de moins de 22 ans pour les garçons, qui résident de façon permanente* en Irlande afin de recevoir des services de santé, sont également éligibles à la vaccination contre le HPV dans le cadre du programme de rattrapage.)

Les réfugiés et les demandeurs d'asile en Irlande dont le sexe et l'âge correspond aux groupes susmentionnés sont également éligibles au rattrapage vaccinal contre le HPV dans le cadre du programme Laura Brennan de rattrapage vaccinal à condition de ne pas avoir déjà été vaccinés.

*Vous êtes résident(e) permanent(e) si vous vivez en Irlande depuis au moins un an ou si vous avez l'intention d'y vivre pendant au moins un an. Pour plus d'informations, consultez le portail d'information des citoyens à l'adresse suivante : <https://www.citizensinformation.ie/en/health/health-system/entitlement-to-public-health-services/>

Toute personne éligible au vaccin contre le HPV se verra proposer :

une dose de vaccin si elle possède un système immunitaire sain ; ou

trois doses de vaccin si elle est immunodéprimée (c'est-à-dire qu'elle présente un système immunitaire affaibli).

Pour les enfants âgés de 15 ans ou moins, les parents et responsables légaux doivent lire ces informations et donner leur consentement pour indiquer qu'ils acceptent que leur enfant soit vacciné.

Les individus de plus de 16 ans peuvent consentir par eux-mêmes. Si vous avez entre 16 et 24 ans, lisez ces informations et donnez votre consentement pour indiquer que vous acceptez d'être vacciné(e).

Dans cette brochure, vous trouverez des informations sur :

French

Vaccination to protect against HPV

Information for parents and people eligible for catch-up HPV vaccination

- le vaccin contre le HPV (ce dont il vous protège et les doses nécessaires) ;
- les visites des équipes de vaccination ;
- les questions fréquemment posées ;
- les sources d'information complémentaires ;
- le consentement.

Si vous avez la moindre question à propos de cette brochure, veuillez contacter un membre de l'équipe de vaccination. Vous trouverez leurs coordonnées sur le site www.hpv.ie

Le vaccin contre le HPV

Un vaccin est une substance qui immunise (protège) contre une maladie particulière.

Le vaccin contre le HPV protège contre le virus du papillomavirus humain (HPV), lequel peut provoquer des cancers.

Se faire vacciner

Les équipes de vaccination du HSE vaccinent contre le HPV dans les écoles ou dans les centres de vaccination. En règle générale, une seule dose de vaccin contre le HPV suffit à être protégé(e). Pour les personnes immunodéprimées (dont le système immunitaire est affaibli), il faut 3 doses de vaccin contre le HPV.

- Première dose
- Deuxième dose environ deux mois après
- Troisième dose environ six mois après la première (soit quatre mois après la deuxième)

Si vous avez quitté le système scolaire, vous serez invité(e) à vous faire vacciner dans un centre du HSE. Le vaccin est injecté dans le bras.

Plus d'informations sur le vaccin contre le HPV

Qu'est-ce que le HPV ?

L'acronyme anglais HPV désigne le papillomavirus humain, qui regroupe plus d'une centaine de virus. Le HPV est très courant : la plupart des gens seront infectés par une forme de HPV au cours de leur vie. L'infection par le HPV peut être transmise lors de rapports sexuels avec une personne porteuse du virus. La plupart des infections disparaissent d'elles-mêmes et ne nécessitent pas de traitement. Cependant, chez certaines personnes, le HPV peut persister et provoquer un cancer. Le HPV provoque également des verrues génitales.

Le vaccin HPV protège contre le cancer du col de l'utérus et d'autres cancers. Il s'appelle Gardasil 9.

Pourquoi vaccine-t-on les filles et les garçons contre le HPV ?

Le vaccin contre le HPV est proposé aux filles de première année du secondaire depuis 2010. En effet, le cancer le plus fréquemment causé par le HPV est le cancer du col de l'utérus, qui se développe sur la muqueuse du col de l'utérus. Néanmoins, ce virus peut provoquer d'autres cancers et problèmes médicaux pouvant toucher les garçons. Depuis septembre 2019, le vaccin contre le HPV est également proposé aux garçons.

Lorsque les infections par le HPV ne disparaissent pas d'elles-mêmes, elles peuvent provoquer l'apparition de certains cancers. Chez les hommes, il s'agit par exemple du cancer :

- de l'oropharynx (cancers de la bouche et de la gorge) ;
- du pénis ;
- de l'anus.

Plus il y a de jeunes vaccinés, tant chez les garçons que chez les filles, plus nous sommes en mesure de contrôler la propagation de l'infection.

Quels pays administrent le vaccin contre le HPV ?

French

Vaccination to protect against HPV

Information for parents and people eligible for catch-up HPV vaccination

Le vaccin contre le HPV s'inscrit dorénavant dans le calendrier vaccinal national de plus de 140 pays et territoires, et plus d'une cinquantaine d'entre eux vaccinent garçons et filles. On compte notamment :

- l'Australie ;
- la Nouvelle-Zélande ;
- la Norvège ;
- le Royaume-Uni ;
- les États-Unis.

Vous trouverez de plus amples informations concernant la réussite de ces programmes sur le site www.hpv.ie

Ce rattrapage vaccinal contre le HPV est proposé aux garçons comme aux filles, ainsi qu'aux jeunes adultes : jusqu'à 22 ans pour les hommes et jusqu'à 25 ans pour les femmes.

Le vaccin contre le HPV est administré dans plus de 140 pays pour prévenir les cancers.

Quels cancers le HPV peut-il provoquer ?

Le HPV peut provoquer diverses lésions précancéreuses (c'est-à-dire des cellules anormales) chez les hommes et les femmes. La quasi-totalité des cancers du col de l'utérus sont provoqués par le HPV.

Par ailleurs, les HPV à haut risque provoquent :

- environ 50 % des cancers de la vulve ;
- environ 60 % des cancers de la bouche et de la gorge (cancers de l'oropharynx) ;
- près de 70 % des cancers du vagin ;
- environ 90 % des cancers de l'anus ;
- près de 40 % des cancers du pénis.

Plus de 550 000 élèves en Irlande et 100 millions de personnes dans le monde ont été vaccinés contre le HPV.

Le HPV cause 1 cancer sur 20 dans le monde.

Combien de doses du vaccin HPV sont nécessaires ?

Le National Immunisation Advisory Committee (NIAC) a revu ses directives concernant le nombre de doses nécessaires du vaccin contre le HPV.

Désormais, il recommande :

- une dose** du **vaccin contre le HPV** pour les individus de 9 à 24 ans ;
- deux doses** du **vaccin contre le HPV** pour les individus âgés de plus de 25 ans ;
- trois doses** du **vaccin contre le HPV** pour les individus **immunodéprimés** (c'est-à-dire dont le système immunitaire est affaibli).

La première année du secondaire (ou le plus tôt possible après) est le meilleur moment pour se faire vacciner, car c'est à cet âge que le vaccin est le plus efficace.

Questions fréquemment posées

Est-ce que les élèves de première année du secondaire peuvent décider d'attendre et se faire vacciner contre le HPV plus tard dans le cadre de ce programme de rattrapage vaccinal ?

Le vaccin contre le HPV a été proposé aux élèves aujourd'hui en première année du secondaire cette année dans le cadre du programme ordinaire de vaccination scolaire.

Ces élèves ne se verront pas proposer un programme de rattrapage vaccinal contre le HPV plus tard.

French

Vaccination to protect against HPV

Information for parents and people eligible for catch-up HPV vaccination

Si vous choisissez d'attendre que votre enfant soit plus âgé pour sa vaccination, vous devrez le faire vacciner par votre généraliste (médecin traitant) et devrez payer des frais administratifs ainsi que le coût des vaccins eux-mêmes.

Le programme Laura Brennan de rattrapage vaccinal contre le HPV est une opportunité unique de se faire vacciner pour les hommes comme pour les femmes jusqu'à un certain âge qui n'ont pas encore été vaccinés contre le HPV.

Cette proposition est-elle limitée dans le temps ?

Oui. Elle n'est valable jusqu'à la fin de l'année 2023.

Est-ce que les gens qui ont précédemment reçu le HPV2 (Cervarix) ou le HPV4 (Gardasil 4) peuvent désormais se voir proposer le vaccin HPV9 dans le cadre de ce rattrapage vaccinal ?

Non. Si vous avez reçu le vaccin HPV2 ou HPV4 par le passé, vous n'avez pas besoin de recevoir le HPV9.

Est-ce que j'aurai un historique des vaccins administrés ?

Oui. Le jour de la vaccination, les carnets de vaccination seront mis à jour par l'équipe de vaccination scolaire. Si vous ne possédez pas de carnet de vaccination, un membre de l'équipe vous en donnera un après la vaccination.

Comment se préparer au jour de la vaccination ?

Le jour de la vaccination, les élèves doivent :

- prendre leur petit-déjeuner ;
- porter un haut ample et à manches courtes.

Comment savons-nous que les vaccins sont sûrs ?

Tous les vaccins sont sûrs et ont démontré qu'ils sauvaient des vies et prévenaient des maladies graves. Les vaccins font l'objet d'un contrôle strict et d'un examen régulier par des organismes internationaux, notamment :

- l'Organisation mondiale de la santé ;
- l'Agence européenne des médicaments ;
- les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies aux États-Unis.

Tous les organismes internationaux ne cessent de rapporter que les vaccins utilisés en Irlande sont sûrs et n'ont aucun effet secondaire à long terme connu.

Le vaccin contre le HPV a-t-il des effets secondaires à court terme ?

La plupart des gens n'ont pas de problèmes suite à l'injection du vaccin contre le HPV. Une douleur, un gonflement ou une rougeur peuvent survenir sur le bras à l'endroit où l'injection a été administrée. Certaines personnes peuvent présenter des maux de tête, des nausées ou une légère température. Ces effets se résorbent généralement en un jour ou deux.

Le vaccin contre le HPV a-t-il des effets secondaires à long terme ?

Il n'existe aucun effet secondaire à long terme connu au vaccin contre le HPV.

Faut-il se soumettre au dépistage du cancer du col de l'utérus même après la vaccination ?

Oui. Même si le vaccin contre le HPV protège contre la plupart des cancers du col de l'utérus, il ne protège pas de tous les cancers. Il est donc particulièrement important pour les femmes et les personnes dotées d'un utérus de se soumettre au dépistage du cancer du col de l'utérus à chaque fois qu'elles y sont invitées. Le dépistage du cancer de l'utérus est gratuit pour les personnes âgées de 25 à 65 ans. Pour en savoir plus, consultez hse.ie/cervicalcheck

Que dois-je apporter si je me fais vacciner dans un centre du HSE ?

French

Vaccination to protect against HPV

Information for parents and people eligible for catch-up HPV vaccination

Si vous vous faites vacciner dans un centre de vaccination, vous devrez avoir une pièce d'identité où figure votre date de naissance et votre photo. Il peut s'agir de votre passeport ou de votre permis de conduire.

Où trouver de plus amples informations

Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à un membre de l'équipe de vaccination du HSE, à votre infirmière de santé publique ou à votre généraliste (médecin traitant).

Vous pouvez consulter les sites www.hpv.ie et www.immunisation.ie pour regarder des vidéos et lire des fiches d'information sur les vaccins.

Vous pouvez également trouver les liens vers les notices du vaccin sur le site www.hpra.ie.

Recherchez Gardasil 9 (HPV) pour lire la notice correspondante.